

S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél. : 04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
<https://www.auxiliajuris.fr>
SIRET : 504 120 635 00025

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

Dressé le **DIX-SEPT OCTOBRE**
DEUX MILLE VINGT CINQ

Références à Rappeler :

6070705/INV/LP

A LA DEMANDE DE :

TRIBUNAL DE COMMERCE, dont le siège social est situé 34, Rue de Strasbourg, BP 265 à CARCASSONNE (11000), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège social .

Elisant domicile en notre Etude.

AGISSANT EN VERTU D'Un jugement en matière de liquidation judiciaire rendu par le Tribunal de commerce de CARCASSONNE en date du 24 septembre 2025

Nous commettant à l'effet de procéder à l'inventaire de l'actif mobilier, des garanties qui le grèvent et d'une prise du patrimoine de :

S.A.R.L. LAZARE ET CAU
58 AVENUE GENERAL DE GAULLE

11150 BRAM

Déférant à cette réquisition,

Selarl AUXILIA JURIS, Huissiers de Justice associés domiciliée 76 Allée d'Iéna 11000 CARCASSONNE l'un d'eux soussigné ;

Me suis transporté 58, Avenue du Général De GAULLE à BRAM (AUDE) où là étant, je procède à l'inventaire de l'actif mobilier suivant :

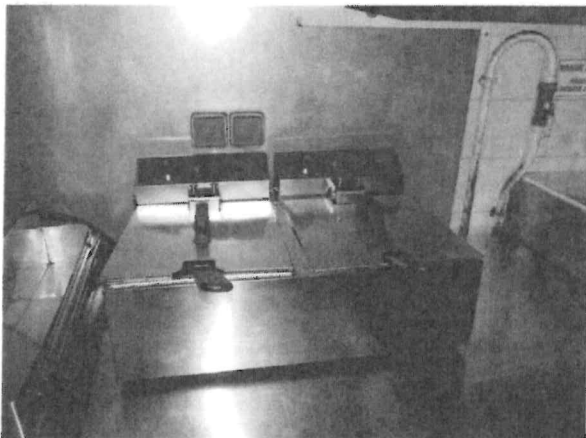
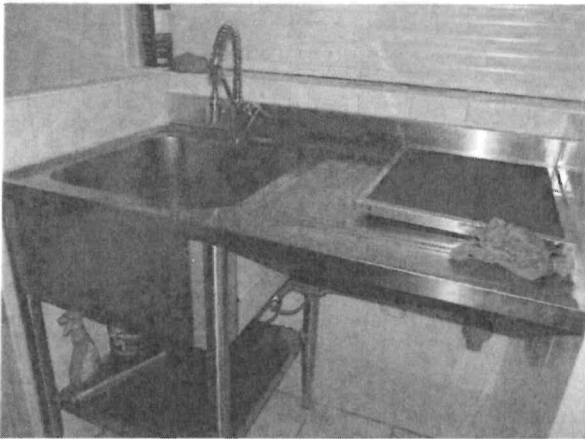
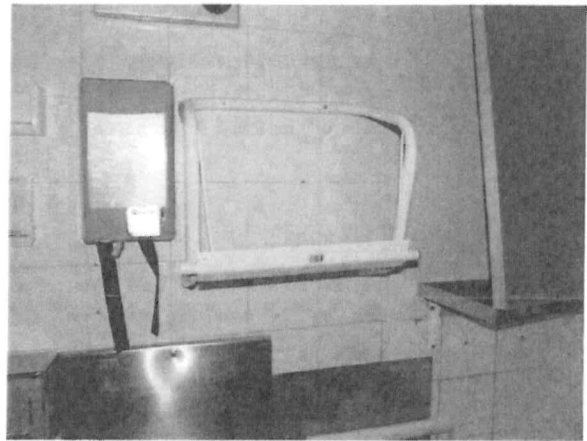
Désignation	Valeur continuation d'activité	Valeur liquidative
REZ-DE-CHAUSSÉE		
Cuisine		
1 bac poubelle plastique		
1 rince-doigts inox		
1 support à Sopalin		
1 plonge inox		
1 étagère murale inox		
1 friteuse deux bains		
1 chauffe-plat de marque MAXIMA électrique		
1 four à pizza électrique		
1 plancha électrique		
1 grille-pain de marque TEFAL		

1 table avec plateau inox 2 mètres de large			
1 armoire réfrigérée inox basse avec plan de travail inox à deux portes			
1 saladette réfrigérée avec rangement à trois portes de marque POLAR			
1 petit four micro-ondes			
1 caisse enregistreuse avec TPE			
1 réfrigérateur de marque CALIFORNIA top			
1 congélateur METRO professionnel			
1 réfrigérateur, armoire inox de marque POLAR			
1 armoire réfrigérée à porte vitrée			
Réduit			
Des plats inox avec couvercles			
1 tabouret			
1 petit stock de sacs papier avec vaisselle jetable			
PREMIER ETAGE			
5 tables de quatre places avec chaises			
Divers éléments de décoration			
1 bac poubelle plastique			
Total			

A notre demande concernant du matériel en dépôt ou faisant l'objet d'un gage, d'un leasing ou tout autre droit réel accessoire, il nous est indiqué par Mme LAZARE qu'il n'en existait pas, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves.

Concernant l'éventuelle application d'une clause de réserve de propriété, il nous est répondu qu'elle n'a pas souvenance d'avoir signé ou souscrit un contrat ou un bon de livraison se prévalant d'une pareille clause ;

Ceci fait Mme LAZARE nous a déclaré qu'il avait fidèlement fait décrire tout ce qui représentait son actif mobilier, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves. Il nous déclare en outre qu'il n'avait aucun salarié à son service.



Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé le présent acte en deux originaux, le premier sera conservé au rang des minutes de mon Etude, le second sera remis entre les mains de la requérante afin de valoir et servir ce que de droit.

Maître Laurent PROSPER
Commissaire de Justice



